



## DOCUMENTS A FOURNIR POUR

### ATTESTATION D'ACCUEIL

**LES ATTESTATIONS D'ACCUEIL SONT ETABLIES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, DU LUNDI AU VENDREDI – Tél : 01.64.52.74.18**

**TOUT DOSSIER NE PRESENTANT PAS LES ORIGINAUX ET LES COPIES NE SERA PAS TRAITE.**

#### **FOURNIR :**

Un timbre fiscal de 30 euros dématérialisé, par attestation établie, à acheter sur internet <https://timbres.impots.gouv.fr> ou au bureau de tabac.

#### **PHOTOCOPIES ET DOCUMENTS ORIGINAUX SUIVANTS :**

##### **L'hébergeant :**

- Pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeant
- Justificatif de ressources (3 derniers bulletins de salaire du foyer)

**\* 1500 € net/mois de ressources sont exigés par personne accueillie**

- Bail de location du logement, acte de propriété ou attestation du Notaire (superficie, nombre de pièces) de l'hébergeant
- 1 quittance de loyer de moins de 3 mois de l'hébergeant
- Quittance EDF de moins de 3 mois ou échancier de l'hébergeant ou attestation de souscription de contrat

##### **L'hébergé :**

- Copie du passeport en cours de la ou les personne(s) hébergée(s) indiquant :
  - \* Nom, Prénom – date et lieu de naissance
  - \* Numéro de passeport, date de délivrance et d'expiration

- Pour les enfants mineurs :

Le document original de la délégation d'autorité parentale avec les dates de séjour, dûment signée par l'autorité du pays, avec copie du passeport de l'enfant et copie des pièces d'identité des personnes ayant autorité parentale.

#### **PRECISER :**

##### **Pour l'hébergeant :**

- Le nombre d'occupants (de façon permanente ou temporaire) dans le logement de l'hébergeant, lien de parenté et date de naissance.
- La date de la dernière attestation établie
- Le lien de parenté avec l'hébergé

##### **Pour l'hébergé :**

- La durée du séjour avec dates précises n'excédant pas 90 jours
- Son adresse dans le pays d'origine
- L'assurance obligatoire